



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 5 février 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une étape importante dans le repositionnement industriel et portuaire du site de Petit-Couronne est franchie

Depuis le 16 avril 2013 et la confirmation de la liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Rouen de la raffinerie de Petit-Couronne, le préfet de la région de Haute-Normandie et les services de l'État en région, les élus du territoire et les forces économiques et sociales de la région ont travaillé ensemble très étroitement pour réussir le repositionnement industriel et portuaire du site de Petit-Couronne, site d'exception, et opportunité majeure en termes de redéveloppement économique.

L'un des enjeux était d'éviter que ce site de 240 hectares ne devienne une fiche industrielle polluée en plein cœur de ville. C'est par une ordonnance du juge commissaire prononcée le 25 avril 2014, que l'offre conjointe formulée par les sociétés VALGO et BOLLORÉ, a été retenue.

Ce projet a aujourd'hui franchi une nouvelle étape. Cela fait maintenant plus d'un an que VALGO a débuté les opérations de déconstruction des installations de la raffinerie. Certaines zones de la raffinerie ont déjà été mises en sécurité. Ces opérations de déconstruction, de dépollution, et de mise en sécurité vont se poursuivre sur les prochains mois.

La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Nicole Klein, a signé ce jour le transfert de l'autorisation d'exploiter le parc de stockage dit « du Milthuit » à la société BOLLORÉ Énergie.

Avec ce transfert, la société BOLLORÉ Énergie est maintenant l'exploitant légal de ces installations, avec les obligations en termes de sécurité associées. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le redéveloppement économique du site.

D'autres projets sont toujours à l'étude sur la zone, tels que les projets portés par VALGO avec la création d'un bio-centre et d'une zone d'activités.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr, Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr